Province de Québec
Municipalité du canton d'Amherst
MRC des Laurentides

À une séance publique de consultation de la Municipalité du canton d'Amherst ayant pour but d'expliquer le projet de règlement adopté par résolution numéro 48-09, ce projet de règlement ayant pour objet d'amender l'article 4.4.1 du règlement sur les permis et les certificats numéro 350-02 et plus particulièrement la contribution pour fins de par cet de recueillir les commentaires des personnes et organismes désirant s'exprimer.

Sont présents à cette séance publique de consultation, les membres du conseil :

Le maire, monsieur Bernard Lapointe et les conseillers M. Gaston Beaulieu, M. Ronald Robitaille et Mme Carole C. Martineau.

M. bernard Davidson, secrétaire-trésorier/dg et Mme Hélène Dion, secrétaire-trésorière adjointe/dga sont aussi présents.

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office que les avis publics ont été publiés conformément à la loi.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 14 avril 2009.

_____
Bernard Davidson, sec.-très./dg

Considérant que le conseil n'a plus l'intention d'amender l'article 4.4.1 du règlement sur les permis et certificats, il met fin aux procédures et lève la séance de consultation.

_____
Hélène Dion, sec-très.adj./dga

Province de Québec
Municipalité d'Amherst
MRC des Laurentides

Saint-Rémi d'Amherst, le 14 avril 2009

À la séance régulière du conseil de la Municipalité d'Amherst tenue le 14e jour du mois d'avril 2009 à laquelle sont présents le maire M. Bernard Lapointe et les conseillers :

Gaston Beaulieu	Daniel Lampron
Ronald Robitaille	Luce Lavigne
Carole C. Martineau	Yves Duval

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

M. Bernard Davidson, secrétaire-trésorier/directeur général et Mme Hélène Dion, secrétaire-trésorière adjointe/dga sont aussi présents.

M. le maire soumet à mesdames et messieurs les conseillers l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

Assemblée régulière du 14 avril 2009

1- Ouverture de la séance.

2- Ratification de l'ordre du jour.

3- Ratification de la séance régulière du 9 mars 2009
Résolutions numéros 39-09 à 59-09 inclusivement.

4- Ratification des déboursés pour le mois de mars 2009
Chèques fournisseurs numéros 290144 à 290225 inclusivement pour un montant de 206 787,99 $. Chèques salaires et rémunérations du conseil pour le mois de mars 2009 pour un montant de 25 382,07 $.

5- Correspondance.

6- Administration générale

a) Programme Pacte rural
Résolution pour présentation d'une demande d'aide financière 2009.

b) Fédération Québécoise de la marche
Renouvellement de l'affiliation de la municipalité.

c) Transport adapté des Laurentides, modification à la résolution 228-08.

d) Entretien des terrains municipaux et déneigement.
Offre de services de Denis Galipeau paysagiste.

e) Association des propriétaires du Lac de la Grange.
Dépôt de la requête complétée pour la reconnaissance du chemin du Prospecteur à titre de chemin de tolérance.

f) CLD Laurentides, dépôt de la compilation et analyse des permis de construction pour 2008.

g) Internet haute vitesse, suivi du dossier.

h) Dépôt du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2008.

i) Municipalité de Huberdeau, demande pour entente de services, gestion de leur système de traitement de l'eau.

7- Sécurité publique

a) Rapport mensuel du directeur du service d'incendie.

b) Offre de services de l'agence de sécurité Prosécur.

8- Voirie municipale

a) Résolution pour achat et épandage de chlorure de calcium.

b) Appel d'offres nivelage des chemins.

c) Dommages aux chemins municipaux en raison de la crue des eaux.

9- Hygiène du milieu

a) Ratification de la charte de la MRC des Laurentides sur la réduction des matières résiduelles.

b) Résolution demandant le prolongement des heures d'ouverture du lieu d'enfouissement sanitaire de Rivière-Rouge.

10- Urbanisme et mise en valeur du territoire.

a) Urbaniste stagiaire, suivi du dossier.

11- Loisirs et culture

a) Réfection de la patinoire, programme de soutien aux installations sportives et récréatives.

b) Festival équestre les 12, 13 et 14 juin 2009.

12- Histoire et patrimoine.

13- Affaire(s) nouvelle(s).

14- Période de question(s).

15- Levée de la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que l'ordre du jour soit adopté en y ajoutant les points suivants :

7- c) Transfert budgétaire

d) Règlement relatif au propane

11- c) Avis de motion, règlement d'emprunt pour réfection de la patinoire.

Adoptée à la majorité.

PROCÈS-VERBAL

Proposé par Mme la conseillère Carole C. Martineau

Que le secrétaire-trésorier soit exempt de la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 9 mars 2009, les membres du conseil l'ayant reçu au moins 48 heures avant le début de la présente séance.

De plus, que le procès-verbal du 9 mars 2009 soit adopté tel que rédigé.

Résolutions numéros 39-09 à 59-09 inclusivement.

Adoptée à la majorité.

DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE MARS 2009

Le secrétaire-trésorier dépose au conseil les déboursés du mois de mars 2009 : chèques fournisseurs numéros 290144 à 290225 inclusivement pour un montant de 206 787,99 $. Chèques salaires et rémunérations du conseil pour le mois de mars 2009 pour un montant de 25 382,07 $.

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

Adoptée à la majorité.

PROGRAMME DE SOUTIEN TECHNIQUE DES LACS DE BLEU LAURENTIDES 2009

La candidature de la municipalité pour la participation au programme de Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides a été retenue pour l'été 2009.

RISTOURNE DE LA MMQ

La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) a fait parvenir à la municipalité un chèque de 1 989 $ à titre de ristourne pour l'exercice financier 2008.

RENCONTRE DU PRÉSIDENT DE LA FQM

Le président de la FQM, M. Bernard Généreux, rencontrera les élus de la région mercredi le 13 mai prochain à 13h30, à Morin-Heights.

FÉLICITATIONS À M. MARTIN PAIEMENT

M. Michel Simard, président de l'Association du Lac de la Grange a souligné l'excellent travail que M. Martin Paiement a effectué pour l'entretien du chemin du Lac de la Grange à l'hiver 2008-2009.

RÉSOLUTION D'INTENTION DE LA MUNICIPALITÉ DE LA CONCEPTION, ADHÉSION À LA SOCIÉTÉ DES BASSINS VERSANTS DE LA MASKINONGÉ

La municipalité de La Conception a signifié, par voie de résolution, son appui et son intention d'adhérer à un éventuel organisme de protection du bassin versant de la rivière Maskinongé.

APPUI AU PROJET DE LA MRC DES LAURENTIDES POUR L'ACCÈS À L'INTERNET HAUTE VITESSE

CONSIDÉRANT QUE madame Nathalie Normandeau, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, a annoncé une enveloppe de 24 M$ pour le branchement Internet haute vitesse dans toutes les régions du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE cette enveloppe s'échelonne sur une période de cinq ans, ce qui, de l'avis du conseil, est nettement trop long ;

CONSIDÉRANT QUE la région des Laurentides est en plein essor et qu'une grande partie du territoire n'est pas encore desservie par l'Internet haute vitesse ;

CONSIDÉRANT QUE l'accès à l'Internet haute vitesse est une nécessité que ce soit pour le travail à domicile, les affaires ou l'accès à l'information ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Laurentides travaille actuellement à un projet à soumettre dans le cadre du programme « Communautés rurales branchées ».

Il est proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

D'appuyer le projet de la MRC des Laurentides et de demander à Madame Nathalie Normandeau, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de libérer les sommes nécessaires le plus rapidement possible pour desservir la grande région des Laurentides par le service Internet haute vitesse.

Adoptée à la majorité.

DÉBUT DE LA RÉNOVATION CADASTRALE DANS LA MUNICIPALITÉ

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune a débuté les travaux de réforme cadastrale dans la municipalité. En 2009, la partie du cadastre de Labelle devrait être complétée, ce qui représente 10 % de notre territoire.

RÉNOVATION CADASTRALE, REPRÉSENTANTS DE LA MUNICIPALITÉ

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que le directeur généra, M Bernard Davidson et l'inspecteur en bâtiments, M. Guylain Charlebois soient nommés pour représenter la municipalité en tant que grand propriétaire foncier dans le cadre des travaux de rénovation cadastrale.

Adoptée à la majorité.

PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME PACTE RURAL

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que le directeur général, M. Bernard Davidson, soit mandaté pour présenter au nom de la municipalité une demande d'aide financière dans le cadre du Pacte rural 2007-2014 et soit autorisé à signer le protocole.

Adoptée à la majorité.

RENOUVELLEMENT DE L'AFFILIATION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE LA MARCHE

Proposé par Mme la conseillère Luce Lavigne

Que la municipalité renouvelle son affiliation à la Fédération Québécoise de la marche pour 2009-2010 au coût de 75 $.

Adoptée à la majorité.

TRANSPORT ADOPTÉ ET COLLECTIF DES LAURENTIDES, PROTOCOLE D'ENTENTE 2009

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que le conseil signifie au TA&CL qu'il accepte le renouvellement du protocole d'entente pour l'année 2009 aux conditions telles qu'énoncées au protocole d'entente avec les modifications apportées au plan de transport d'origine et autorise le paiement de la quote-part municipale 2009 au montant de 3 369.60 $ pour l'année 2009.

Que le conseil mandate M. Daniel Lampron, conseiller, à titre de représentant au comité d'administration.

Que la présente résolution remplace la résolution numéro 228-08 adoptée le 8 décembre 2008.

Adoptée à la majorité.

DENIS GALIPEAU PAYSAGISTE ENR., CONTRAT POUR L'ENTRETIEN DES TERRAINS MUNICIPAUX ET DU DÉNEIGEMENT DE CERTAINS CHEMINS POUR UNE PÉRIODE DE TROIS ANS

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que le contrat pour l'entretien des terrains municipaux et du déneigement de certains chemins pour les saisons 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012 soit octroyé à Denis Galipeau paysagiste enr. en conformité avec l'offre de services présentée le 23 mars 2009 avec les modifications apportées le 14 avril 2009 et signée à cette date, en excluant le chemin du Domaine-Pépin.

Adoptée à la majorité.

RECONNAISSANCE DU CHEMIN DU PROSPECTEUR À TITRE DE CHEMIN DE TOLÉRANCE

Considérant que l'Association des propriétaires du Lac de la Grange a déposé une requête afin que le chemin du Prospecteur soit reconnu à titre de chemin de tolérance ;

Considérant que ce chemin ne rencontre pas tous les critères prévus à la réglementation permettant que son entretien soit à la charge de la municipalité ;

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que le chemin du Prospecteur soit reconnu à titre de chemin de tolérance dont l'entretien est à la charge des propriétaires et ce, à compter de l'hiver 2009-2010.

Adoptée à la majorité.

CLD LAURENTIDES, DÉPÔT DE LA COMPILATION ET ANALYSE DES PERMIS DE CONSTRUCTION POUR 2008

Ce document qui démontre la vitalité de la municipalité est disponible au bureau municipal pour consultation.

INTERNET HAUTE VITESSE, SUIVI DU DOSSIER

Le directeur général dresse un compte-rendu de l'évolution du dossier dans notre municipalité ainsi qu'au niveau régional. La MRC des Laurentides travaille actuellement pour soumettre un projet dans le cadre du programme Communautés rurales branchées qui pourrait englober les projets de toutes les municipalités.Cette aide financière représente les deux tiers des coûts admissibles

DÉPÔT DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2008

Proposé par Mme la conseillère Luce Lavigne

Que le conseil accepte le dépôt du rapport financier ainsi que du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2008 préparés par Amyot Gélinas, senc.

Adoptée à la majorité.

AUTORISATION POUR NÉGOCIER UNE ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE HUBERDEAU POUR LA GESTION DE SON SYSTÈME DE TRAITEMENT DE L'EAU

Considérant que la municipalité de Huberdeau désire recourir aux services de l'inspecteur municipal M Guylain Charlebois pour effectuer la gestion de son système de traitement de l'eau ;

Proposé par M. Yves Duval

Que le conseil autorise le directeur général M. Bernard Davidson ainsi que l'inspecteur municipal M. Guylain Charlebois à négocier une entente à cet effet avec la municipalité de Huberdeau.

Adoptée à la majorité.

RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR DU SERVICE D'INCENDIE

Au cours du mois de mars, il y a eu 7 interventions des premiers répondants et une intervention d'incendie.

ENGAGEMENT DE L'AGENCE DE SÉCURITÉ PROSÉCUR POUR L'ÉTÉ 2009

Les services de l'agence de sécurité Prosécur ont été retenus pour assurer la surveillance du territoire durant la période estivale 2009.

TRANSFERT BUDGÉTAIRE SERVICE D'INCENDIE

Considérant qu'un montant de 22 000 $ a été autorisé aux activités d'investissements pour l'achat d'appareils respiratoires lors de l'adoption des prévisions budgétaires 2009 ;

Considérant que le directeur du service d'incendie, M. Yves Duval, prévoit n'utiliser qu'une partie de cette somme ;

Proposé par Mme la conseillère Luce Lavigne

Que le Conseil autorise la secrétaire-trésorière adjointe à effectuer un transfert budgétaire des sommes résiduelles aux activités de fonctionnement pour la mise à niveau du système de communication.

Adoptée à la majorité.

MISE EN APPLICATION RÈGLEMENT SUR LE PROPANE

Le service d'incendie visitera prochainement les propriétés pour distribuer les étiquettes indiquant la présence de réservoirs de propane.

ACHAT ET ÉPANDAGE D'ABAT-POUSSIÈRE

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que le directeur des travaux publics M. Daniel Beauchamp soit autorisé à procéder à l'achat de chlorure de calcium Xtra85 selon les montants prévus au budget en y ajoutant une réserve pour le déglaçage occasionnel des chemins d'hiver.

Adoptée à la majorité.

APPELS D'OFFRES NIVELAGE DES CHEMINS MUNICIPAUX

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que le directeur général soit mandaté pour demander des soumissions par voie d'invitation pour le nivelage des chemins municipaux pour l'année en cours.

Adoptée à la majorité.

DOMMAGES AUX CHEMINS MUNICIPAUX EN RAISON DE LA CRUE DES EAUX

La Sécurité civile a inscrit la municipalité dans le décret et une compensation financière sera octroyée pour couvrir une partie des frais encourus par la municipalité.

RATIFICATION DE LA CHARTE SUR LA RÉDUCTION DES MATIÈRES DESTINÉES À L'ENFOUISSEMENT

Considérant que la gestion des matières résiduelles découle d'une responsabilité individuelle et collective et que les organismes municipaux ont un rôle important à jouer dans la gestion des matières résiduelles en tant que représentant de la collectivité ;

Il est proposé par Mme la conseillère Carole C. Martineau

Que la municipalité d'Amherst adopte dans son intégralité la charte sur la réduction des matières destinées à l'enfouissement.

Adoptée à la majorité.

DEMANDE D'ACQUISITION D'UN MODULE DE RÉCUPÉRATION

Proposé par Mme la conseillère Carole C. Martineau

Que la municipalité acquière de la MRC des Laurentides un module de récupération pour les lieux publics municipaux.

Adoptée à la majorité.

DEMANDE DE PROLONGATION DES HEURES D'OUVERTURE DU SITE RÉGIONAL D'ENFOUISSEMENT

Considérant la superficie du territoire et le volume des matières résiduelles à collecter ;

Considérant que l'horaire actuel du site d'enfouissement ne permet pas de compléter l'opération de collecte et de transport dans la même journée ;

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

De demander à la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge de prolonger les heures d'ouverture du site d'enfouissement jusqu'à 19h00 du lundi au jeudi, pour la période estivale.

Adoptée à la majorité.

ENGAGEMENT D'UN URBANISTE STAGIAIRE

La candidature de M. Pierre-Marc Beaulieu a été retenue à titre de stagiaire en urbanisme, au taux horaire de 14 $.

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES, PRÉSENTATION D'UN PROJET

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que le Conseil mandate le directeur général, M. Bernard Davidson, pour présenter une demande d'aide financière pour la réfection de la patinoire de Saint-Rémi dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Adoptée à la majorité.

FESTIVAL ÉQUESTRE 2009

Le Festival équestre se tiendra pour la quatrième année les 12, 13 et 14 juin prochains.

SÉANCE DU CONSEIL DU MOIS DE MAI À VENDÉE

La séance régulière du conseil du 11 mai prochain se tiendra au Centre Cyrille-Garnier à Vendée.

AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT D'EMPRUNT DE 110 000 $ POUR LA RÉFECTION DES PATINOIRES

Monsieur le conseiller Gaston Beaulieu donne avis de motion de la présentation lors d'une séance subséquente d'un règlement d'emprunt de 110 000 $ pour la réfection des patinoires.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Mme la conseillère Luce Lavigne

Que la séance soit levée.

Adoptée à la majorité.

_____
Bernard Lapointe, maire

_____
Hélène Dion, sec.-trésorière adj./dga